



## LES ENTREPRISES DE L'AZAC OFFRENT UNE EXPERTISE DE CLASSE MONDIALE AUX ZOOS ET AQUARIUMS

L'association des zoos et aquariums du Canada (AZAC) est un organisme à but non lucratif ayant pour but de favoriser le bien-être des animaux et d'encourager l'avancement de l'éducation, de la conservation et des sciences. Ses 24 membres, les zoos et aquariums accrédités du Canada, forment un lien irremplaçable vers le monde naturel des animaux et leur habitat pour des millions de Canadiens.

Les membres de l'AZAC s'impliquent de maintes manières pour préserver notre biodiversité par le biais de programmes d'éducation, de gestion animale, d'étude scientifique et de conservation en milieu naturel. De façon générale, les institutions membres de l'AZAC soignent, protègent et s'occupent de plus de 100 000 animaux représentant plus de 2000 espèces. Ces animaux sont bien souvent les derniers représentants d'espèces menacées, survivant grâce aux programmes de gestion des animaux des zoos et des aquariums.

De nos jours, les zoos et aquariums réputés visent à assurer les plus hautes normes de soin des animaux, se concentrent de plus en plus sur la conservation, la recherche et l'éducation et aménagent des établissements de première classe pour les visiteurs et leur personnel.

L'association des zoos et aquariums du Canada (AZAC) maintient une longue tradition d'excellence dans tous les aspects des opérations de ses membres ; ses normes d'accréditation se hissent sans cesse au niveau supérieur, puisant dans la connaissance et l'expertise toujours en évolution du domaine des zoos et aquariums. L'AZAC offre maintenant cette expertise sous forme de contrats aux clients du Canada et du monde entier qui cherchent à se placer au premier rang de l'industrie.

L'évolution de l'industrie des zoos et aquariums et la pression exercée par les groupes d'intérêt pour obtenir des normes plus rigides amènent les gouvernements à réexaminer à tous les niveaux la législation et les règlements s'appliquant dans ce domaine. Plusieurs juridictions canadiennes proposent des normes plus strictes pour tous les zoos et les aquariums ; les entreprises ayant l'intention de satisfaire à ces besoins changeants auront accès à une aide spécialisée pour moderniser leur établissement et leurs opérations. L'AZAC a planifié ses nouveaux services consultatifs tout spécialement pour répondre à ce besoin émergent.

Les établissements existants ayant besoin de moderniser leurs opérations, les organismes prévoyant démarrer à neuf ou les autorités gouvernementales qui ont besoin de conseil faisant autorité en ce qui concerne les normes sur les zoos et les aquariums peuvent maintenant profiter de la connaissance acquise et de l'expertise



renommée des membres de l'AZAC. L'Association maintient une liste d'experts dont les connaissances sont hautement spécialisées dans tel ou tel domaine spécifique tandis que d'autres sont des cadres supérieurs possédant une expérience des zoos et des aquariums acquise tout au long de leur carrière.

Selon vos besoins, l'AZAC peut assembler une équipe pouvant satisfaire vos exigences. Dans certains cas, une seule consultation est nécessaire et permet de vous proposer des conseils généralisés ; dans d'autres cas vous pouvez exiger une gamme entière de services de planification pour amorcer un projet du début à la fin. L'AZAC peut adapter ses offres pour mieux répondre à vos besoins.

Grâce au programme d'accréditation de l'AZAC nouvellement révisé et modernisé en 2005, nous sommes en mesure de propulser les clients, quel que soit leur stade de développement, au rang des meilleures normes de l'industrie. Nos normes établissent des exigences pour chaque aspect des opérations d'un zoo ou d'un aquarium, des soins aux animaux en passant par la nutrition, la sécurité, les installations mises en place pour les visiteurs, le rôle dans la recherche, la conservation et l'éducation. Ces standards sont appliqués par la Commission d'accréditation de l'AZAC qui rassemble les principaux experts issus des meilleurs zoos et aquariums du Canada ; ce sont ces mêmes experts qui sont maintenant disponibles sur une base consultative par le biais des Entreprises de l'AZAC.

L'AZAC fournit depuis longtemps un programme de mentorat à ses membres ou aux membres potentiels. Ce service, maintenant disponible sous forme de relation contractuelle aux institutions hors-AZAC, fournit une évaluation rapide des besoins d'une institution, donnant essentiellement un aperçu des améliorations exigées. Ce rapport peut servir de point de départ au client et peut mener à une analyse détaillée suivie d'une stratégie de mise en application et de développement, advenant que le client décide de suivre ce programme.

Les clients intéressés peuvent en apprendre plus sur l'AZAC et son expertise en visitant [www.caza.ca](http://www.caza.ca) ou en communiquant avec le bureau national de l'AZAC à l'adresse ci-dessous. Une trousse complète de renseignements sur l'AZAC et ses réalisations dans le domaine de l'industrie des zoos et des aquariums sera fournie sur demande.

Pour plus de renseignements :

Bureau National de l'AZAC  
280 rue Metcalfe  
Bureau 400  
Ottawa, ON Canada  
K1R 2S7  
Tél. 613 567-0099 poste 242

Courriel : [caza@caza.ca](mailto:caza@caza.ca)

